Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

**Band:** 25 (1988)

**Heft:** 912

**Titelseiten** 

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

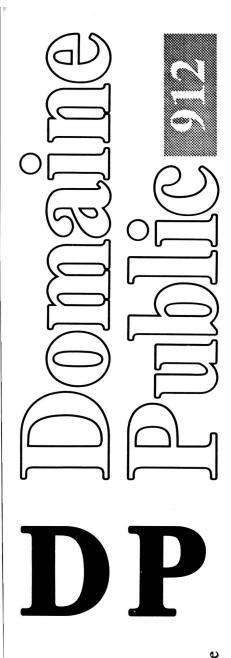
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 25.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



## La naturalisation des immigrés, un problème suisse

Nous avons pris conscience de la présence des immigrés de la deuxième génération pour la première fois en 1982. C'était l'été, le Mundial de football en Espagne; l'Italie gagnait. A partir des quarts de finale, les soirs de match, les rues des villes romandes étaient envahies de voitures surmontées de drapeaux italiens et occupées par des jeunes gens scandant «Italia, Italia».

Ces tifosi ne ressemblaient en rien à l'image traditionnelle de l'immigré. Dans leurs tenues fringantes, leurs Fiat et leurs Alfa-Romeo neuves, ils étaient semblables à tous les jeunes de chez nous. Ils étaient nés en Suisse, mais devant leurs écrans de télévision, ils s'identifiaient aux azzurri plutôt qu'aux joueurs à maillots rouges et croix blanches. Devenus adultes, la plupart d'entre eux ont gardé le passeport du pays de leurs parents. Ils se sentent pourtant chez eux entre Alpes et Jura, mais à quoi bon entreprendre de longues formalités pour acquérir cette nationalité helvétique qui ne changerait rien à leur existance. Ces gens-là, visiblement, ne sont pas vraiment des étrangers.

Ces dernières années, le problème des réfugiés a occulté un phénomène passé inaperçu: l'intégration réussie en douceur des vagues d'immigrés, surtout italiens et espagnols, des années 60. La Suisse a d'ailleurs toujours tiré une bonne partie de sa vitalité des immigrants qui nous ont fait bénéficier de leur savoir-faire et de leur inventivité. Une histoire reste à écrire sur les entrepreneurs et les créateurs d'entreprises qui sont venus d'ailleurs pour faire la prospérité aussi bien économique que culturelle de l'Helvétie, de Henri Nestlé venu d'Allemagne au Yougoslave Vladimir Dimitrijevic, fondateur des Editions de l'Age d'Homme.

Le phénomène nouveau, c'est l'indifférence à la naturalisation. Bien sûr, les procédures sont excessives. La naturalisation doit être facilitée, surtout pour les enfants d'immigrés, mais l'on n'a pas le sentiment que les obstacles bureaucratiques sont seuls à l'origine de cette indifférence. On parle beaucoup de 1992, cette date magique de l'intégration européenne. Un passeport de la CEE et les portes qu'il peut ouvrir sont évidemment un atout pour un jeune qui désire voyager et disposer d'une véritable mobilité professionnelle. Mais l'absence de désir d'être Suisse date d'avant cette fameuse échéance dont on nous rabâche les oreilles depuis plus d'une année.

Naturellement, on peut considérer, au nom de la liberté individuelle, que si les enfants de la deuxième génération ne veulent pas devenir suisses, c'est leur affaire. Mais il faut savoir que ce phénomène présente un inconvénient grave pour notre pays: il réduit encore le nombre — déjà faible des participants aux actions politiques. Une recherche a d'ailleurs indiqué que la proportion d'habitants déterminant le résultat d'une votation représente entre 11 et 18% de la population totale du pays. L'exclusion de la vie politique d'un nombre élevé de personnes totalement intégrées au monde helvétique n'est certainement pas un facteur positif et ne peut que renforcer le désintérêt pour la chose publique. Pour que la démocratie fonctionne, il est nécessaire que son exercice soit accessible au plus grand nombre. C'est donc aussi notre problème si, dans la balance, le passeport suisse pèse moins lourd que d'autres.

Pour imaginer des solutions, il faudra admettre que dans l'Europe de la fin du 20° siècle, les sentiments d'appartenance peuvent être multiples, et les allégeances changer selon le moment et les circonstances. On peut se sentir italien à Morges et suisse à Palerme et le métissage culturel remplace le repli frileux sur le réduit alpin. Il est donc aussi de notre intérêt de rendre la citoyenneté suisse plus attractive.

23 juin 1988 Vingt-cinquième année

J.A. 1000 Lausanne 1 Hebdomadaire romand

JG